

CAECILUS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Rue Gaspard Monge,
81000 ALBI
830 325 122 RCS ALBI

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 20 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt juillet,
A huit heures,

Les associés de la Société **CAECILUS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- **Madame Aurore COTTRON**, titulaire de 300 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Pierre GOMEZ**, titulaire de 700 parts sociales en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Pierre GOMEZ**, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Aurore COTTRON est désignée comme secrétaire.

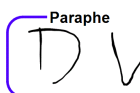
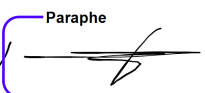
Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Initial 	Initial 	Paraphe 	Paraphe 
--	--	--	--

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de la Directrice Générale démissionnaire,
- Modification de l'article 37 des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Pierre GOMEZ de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **Monsieur David, Valentin VANHAMME**
Né à CAEN (14) le 7 mai 1995
De nationalité française
Demeurant 56 Allée Robert Jondet, Bât C, App 001, 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

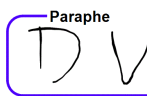
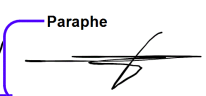
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Aurore COTTRON de son mandat de Directrice Générale à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- **Monsieur Thomas, Bienaimé, Alain MARCHAL**
Né à BOURG LA REINE (92) le 30 juillet 1997
De nationalité française
Demeurant 95 Avenue Alain Bourbiaux, Bât 4, App 8104, 83490 LE MUY.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Thomas MARCHAL disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Initial	Initial	Paraphe	Paraphe
			

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Thomas MARCHAL aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de supprimer de l'article 37 des statuts la nomination de l'ancien président et de l'ancienne directrice générale sans qu'il y ait lieu de la remplacer par celle du nouveau président et du nouveau directeur général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

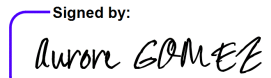
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et les associés, ainsi que les dirigeants nommés.

Monsieur Pierre GOMEZ
Président de séance, Associé

Signed by:

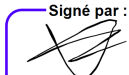
EE0D6A35E1984D1...

Madame Aurore COTTRON
Secrétaire de séance, Associée

Signed by:

8953C9098B32462...

Monsieur David VANHAMME
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Signé par :

0CAC8B94A343404...

Monsieur Thomas MARCHAL
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Signé par :

1F8169E28AD54F5...